

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3304- MARDI 28 AOÛT 2018

GESTION FONCIÈRE

Les terriens de la Likouala adhèrent à la nouvelle loi

Dans le cadre de la campagne relative à la nouvelle loi sur le foncier, le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a séjourné à Impfondo, dans la Likouala, où il a sensibilisé, le 24 août, la population et les terriens aux nouvelles règles d'occupation et d'acquisition des terres au Congo. Tout comme à Ouessou, dans la Sangha, et Pointe-Noire, dans le Kouilou, la rencontre avait pour but de susciter l'adhésion de tous à ce nouveau texte dont l'objectif est de favoriser la bonne gestion du domaine foncier.

Page 2



Les participants à la campagne de vulgarisation

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Le Comité inter-Etats des pesticides d'Afrique centrale promet d'appuyer le Congo



Auguste Itoua

Dans une interview exclusive aux *Dépêches de Brazzaville*, le directeur général du Comité inter-Etats des pesticides d'Afrique centrale (Cpac), Auguste Itoua, a indiqué que son institution entend appuyer le Congo dans la mise en œuvre des projets dans le domaine de la gestion des pesticides. « Le Congo a œuvré activement pour la création du Cpac et attend beaucoup de cette institution. Le Cpac a pour mission principale de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire dans la sous-région et d'aider les Etats membres à établir des mesures phytosanitaires compatibles avec les normes internationales », a-t-il précisé.

Page 4

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE KARATÉ

Vingt-et-un karatékas pour défendre les couleurs du Congo à Kigali



Après plusieurs mois de préparation, vingt-et-un karatékas dont cinq femmes constituant l'équipe nationale (les Diables rouges karaté) prennent part au championnat d'Afrique de karaté qui se tient, à partir de ce 28 août jusqu'au 2 septembre à Kigali, au Rwanda.

Une démonstration de kata par des athlètes congolais « Les athlètes retenus pour cette compétition continentale, toutes catégories confondues, sont composés des juniors, seniors messieurs et dames en kata et en kumité », a précisé le nouveau sélectionneur national, Me Hubert Engambé.

Page 16

COOPÉRATION

Ma Fulin : « Construire ensemble une communauté de destin Chine-Congo plus solide » Page 6

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Des agents formés pour l'organisation de l'opération

Du 15 octobre au 4 novembre prochains, va se dérouler, sur l'ensemble du territoire national, le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 2018. Quatorze personnes ont débuté, hier à Brazzaville, une formation sur le contrôle et la supervision de cette opération. À l'issue de celle-ci, ces formateurs vont encadrer les agents recenseurs et des contrôleurs des districts et arrondissements. « Le but poursuivi à travers l'organisation du dénombrement pilote est d'apprécier, avec objectivité, les forces et les faiblesses du dispositif d'exécution du RGPH, à une échelle réduite sur le terrain », a déclaré Gabriel Batsanga, directeur général de l'Institut national de la statistique.

Page 3

Éditorial
DISCOURS

Page 2

EDITORIAL

Discours

Très révélateur des priorités diplomatiques que se fixe le jeune président français, Emmanuel Macron, fut le discours prononcé hier devant les ambassadeurs réunis à Paris pour une semaine de conférences, de débats et d'entretiens. Très révélateur car il a confirmé la volonté du successeur de Nicolas Sarkozy et de François Hollande de redonner à son pays la place qui était la sienne dans la sphère mondiale lorsque Jacques Chirac dut se retirer comme l'exigeait la Constitution au terme de ses deux mandats.

Tout naturellement, en effet, deux continents se trouvent au cœur de la stratégie que compte suivre le chef de l'Etat français dans les mois à venir et durant toute la durée de sa présidence : l'Europe et l'Afrique.

° L'Europe car les tensions présentes au sein de l'Union constituée non sans difficulté à la sortie des deux guerres mondiales provoquées par ses dissensions séculaires menacent aujourd'hui sa cohésion au point de faire planer sur elle la menace d'une implosion qui lui coûterait à coup sûr très cher.

° L'Afrique car le poids humain, économique, financier du continent est tel qu'aucune puissance, aussi éloignée soit-elle, ne peut plus l'ignorer comme le démontre l'attention croissante des puissances comme la Chine qui accueillera dans quelques jours un Sommet hors du commun.

L'on ne saurait évidemment tirer d'un discours, aussi noble et engagé soit-il, la conclusion que la France va faire de l'Afrique le pivot de sa diplomatie, mais le fait qu'après le président de la République il revienne ce matin à son Premier ministre, Edouard Philippe, et cet après-midi à son ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, la tâche d'en préciser différents points confirme que quelque chose bouge dans le bon sens dans ce domaine. Quelque chose que le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, fin connaisseur de l'Afrique, devrait confirmer lors du discours qui clôturera cette Semaine des ambassadeurs.

Il est clair que la France a compris que non seulement l'Afrique est entrée dans l'Histoire mais qu'elle en devient l'un des principaux acteurs.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Propriétaires terriens et population saluent la nouvelle loi sur le foncier

Après les départements de la Sangha, de Pointe-Noire et du Kouilou, le ministre des Affaires foncières et du domaine public a poursuivi, le 24 août à Impfondo, sa campagne de sensibilisation à la loi n° 21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains au Congo. Ses interlocuteurs y sont sortis satisfaits et ont exprimé leur adhésion à la nouvelle législation en la matière.

La rencontre interactive a réuni les sous-préfets, les maires des communautés urbaines du département de la Likouala, les chefs de village, les autorités judiciaires, militaires et autres responsables administratifs de la ville d'Impfondo.

Le ministre Pierre Mabiala a d'abord rappelé à l'auditoire que la nouvelle loi foncière a été promulguée le 13 juin dernier par le chef de l'Etat, pour permettre la bonne gestion du domaine foncier.

Abordant le fond de la loi, le ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement a signifié à ses interlocuteurs que ce texte classe les terres en quatre catégories, à savoir les terres du domaine rural de l'Etat ; les terres coutumières ; les terres et terrains urbains ainsi que les terres et terrains périurbains.

Il a précisé que dans la notification, les terres du domaine rural sont immatriculées au nom de l'Etat qui en assure la gestion totale et la mise en valeur.

S'agissant des terres coutumières, il a expliqué que la nouvelle loi fait obligation à leurs détenteurs de le prouver par un arrêté ministériel de reconnaissance, faite par la Commission nationale des terres coutumières qui doit délivrer un procès verbal. Avant leur reconnaissance et immatriculation par l'Etat, Pierre Mabiala a indiqué à l'assistance que les terres coutumières sont désormais interdites de lotissement,



Pierre Mabiala (au centre) s'adressant à l'assistance Photo Adiac

de cession à titre onéreux, d'échange, de donation entre vifs. Une fois qu'elles sont enregistrées et immatriculées, l'Etat doit délivrer à l'ayant droit un titre foncier, l'unique pièce juridique qui confère au statut de propriétaire terrien.

L'accès aux terres coutumières interdites aux étrangers

Le ministre des Affaires foncières a souligné que cette loi interdit à toute personne étrangère établie au Congo d'acquérir des terres du domaine rural ou coutumier.

« Désormais, ne pourront acquérir des terres coutumières que des citoyens dont leurs pays d'origine ont autorisé aux résidents congolais sur leur sol d'acquérir des terres, c'est la loi de la réciprocité. Nous le faisons pour protéger nos terres et éviter les conflits terriens comme cela se passe dans certains pays », a soutenu le ministre des Affaires foncières et du domaine public.

Lors des échanges, le ministre a fait savoir qu'en dehors de la protection des terres, la nouvelle législation foncière fera du foncier une niche d'opportunités, capable de générer de gros sous à l'Etat et renforcer l'économie nationale. La loi n°21 du 13 juin 2018 prévoit aussi des sanctions pénales sévères à l'encontre des récidivistes, assorties des amendes allant jusqu'à cinq

millions FCFA, selon les cas.

Ayant été bien édifiés, les propriétaires terriens ont exprimé leur satisfaction, témoignant leur adhésion à cette loi. « Nous les propriétaires terriens de la Likouala, saluons l'avènement de cette nouvelle loi qui est venue simplifier les choses. La première loi présentait des ambiguïtés et d'énormes faiblesses mais celle-ci, par exemple, met en place une commission de reconnaissance des terres coutumières afin de mettre à l'abri la tricherie », s'est réjoui le président de l'Association des terriens de la Likouala, Michel Motoumba.

« La nouvelle loi que le ministre vient de nous vulgariser me fait beaucoup plaisir. Cette nouvelle législation permet de garantir nos terres, dans un département où environ 80% des affaires traitées en justice sont liées aux conflits terriens », a souligné, pour sa part, Gilbert Mossikalaka, propriétaire terrien de la zone Bobabo, à Impfondo.

Le département de la Likouala a une superficie de 66 044 km² et compte sept districts : Dongou, Epéna, Enyellé, Bouanéla, Bétou, Impfondo et Liranga. Le ministre Pierre Mabiala mettra prochainement le cap sur le département de la Boeuza, avant de couvrir tout le pays.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Cheffe section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCES PUBLIQUES

Le FMI favorable à une gestion optimale des risques budgétaires

L'institution de Bretton-Woods invite le gouvernement à adopter un cadre de gestion à moyen terme, au minimum sur trois ans, qui permet d'avoir une visibilité sur les dépenses prévues afin d'anticiper les risques imprévus.

Les risques budgétaires qui affectent les finances de l'Etat sont liés aux chocs macroéconomiques sur la croissance et les cours des matières premières dont le pétrole, aux engagements pris par l'Etat en matière de dette, au dispositif institutionnel dans la préparation et l'élaboration du budget, y compris des catastrophes (inondation, épidémie, crise politique, ...).

« Promouvoir une gestion optimale des risques budgétaires », c'est le thème d'un séminaire régional qui a ouvert ses travaux, le 27 août, à Brazzaville. Initiée par le Fonds monétaire international (FMI) à travers son Centre régional d'assistance technique, cette rencontre a réuni des financiers des pays de la zone Cémac, de la République démocratique du Congo et du Burundi.

En effet, c'est un premier atelier

du genre organisé en Afrique francophone. Durant cinq jours, les participants et les experts du FMI vont partager leurs expériences sur la gestion des risques budgétaires, les méthodologies pour les identifier, les suivre et les atténuer. D'après l'un des conférenciers, Séverin Yves Kamgna, le Congo gagne en s'inscrivant dans cette réforme.

« En tout cas si nous sommes en crise, c'est que des risques budgétaires se sont réalisés tant au niveau du marché international avec la chute des prix du pétrole. Ces risques se sont également réalisés en termes de dépenses faites en période de l'embellie. Si des dispositions avaient été prises, on aurait dû les anticiper », a estimé Séverin Yves Kamgna, conseiller en gestion macro-budgétaire.

Dans la réalité, les risques bud-



Une vue des participants (Adiac)

gétaires ont des coûts énormes en matière de finances, d'organisation et de processus de mise en œuvre de la gestion budgétaire. Pour couvrir ces coûts, les experts en finances publiques pensent qu'il serait mieux de mettre en place des dispositifs résilients pour les anticiper mais aussi les « évaluer » et « lisser»

dans le temps.

La tenue de ces assises permet de jeter un coup de projecteur sur le Centre régional d'assistance technique du FMI (Afrítac centre), dont le siège se trouve à Libreville, au Gabon. L'Afrítac contribue au développement des capacités institutionnelles des pays membres dans les do-

maines économique et financier. Le centre intervient souvent en matière d'analyse et des prévisions macroéconomiques, des statistiques macroéconomiques, des statistiques des finances publiques, de la gestion de la dette publique, de la régulation et de la supervision bancaires...

Fiacre Kombo

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Quatorze formateurs s'imprègnent des règles de l'opération

Pendant deux semaines, les formateurs assimileront la méthodologie de travail sur le terrain, les instructions de remplissage des questionnaires ménages, les instructions de contrôle et de supervision, etc. À leur tour, ils restitueront ces connaissances aux agents recenseurs et contrôleurs des districts et arrondissements pilotes.

Organisée le 27 août à Brazzaville par l'Institut national de la statistique (INS), la formation vise à faciliter le test d'outils et manuels techniques (dénombrement pilote) du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), prévu du 15 octobre au 4 novembre prochains.

« Le but ultime poursuivi à travers l'organisation du dénombrement pilote est d'apprécier avec objectivité les forces et les faiblesses de ce dispositif d'exécution du RGPH, à une échelle réduite sur le terrain », a indiqué le directeur général de l'INS, Gabriel Batsanga. Selon lui, cet atelier constitue le point culminant de la phase préparatoire du dénombrement général de la population et de l'habitation qu'envisage d'organiser le gouvernement congolais. Il consacre l'aboutissement des efforts déjà fournis en matière de préparation des documents techniques (questionnaires, fiches de collecte, manuels du personnel de terrain) et d'identification des aires pilotes de travail du personnel de terrain.

Notons que dans l'optique d'assurer une meilleure qualité du cinquième recensement général, l'INS a procédé, dès 2015, à l'évaluation des recensements passés afin de tirer les leçons.

Les principales innovations du 5e RGPH portent sur la préparation du cadre légal qui intègre, cette fois ci,

l'ensemble des ministères sectoriels impliqués dans la production et la diffusion des données statistiques ainsi que les partenaires techniques et financiers qui appuient le Congo dans le domaine de la statistique.

La commission nationale du recensement, le comité technique national, les commissions départementales et locales du recensement garantissent la mise en œuvre d'une approche participative de prise en compte des besoins des utilisateurs et de suivi d'une meilleure exécution des activités du dénombrement général.

Ces innovations portent également sur la mise en œuvre de certaines activités essentielles telles la cartographie censitaire, le dénombrement pilote, l'application des normes internationales en matière d'encadrement du personnel de terrain, enfin la réduction de la taille habituelle des zones de dénombrement. Les zones de dénombrement pilotes dans les départements sont : le district de Nzambi (Kouilou), Mbinda (Niari), Bambama (Lékoumou), Boko-songho (Bouenza), Ngabé (Pool), Ongogni (Plateaux), Loukoléla (Cuvette), Mbo-mo (Cuvette ouest), Souanké (Sangha), Bouanéla (Likouala). À Brazzaville, les tests se feront à Poto-Poto et Madibou puis à Lumumba et Mongo-Mpoukou dans le département de Pointe-Noire.

Lopelle Mboussa Gassia Lopelle

VIE ASSOCIATIVE

Le « Camp du peuple », un think tank de Po na ekolo

La dynamique Po na ekolo a lancé, le 26 août à Brazzaville, un cercle de réflexion dont le but est de rassembler les intellectuels, proposer des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les Congolais et accompagner les pouvoirs publics.

Le « Camp du peuple » est une initiative ouverte à tous les Congolais quelle que soit leur obédience politique (ou statut social) qui croient encore en l'avenir de leur pays. Selon son coordonnateur, Fabus Mbeh, cet espace se veut être un réservoir d'idées produisant des analyses et des propositions sur les différents maux qui minent la société, en mettant à cœur le capital humain dans le processus de développement. « Il va falloir répondre, choisir et proposer; ne plus se contenter d'attendre cyniquement que l'oiseau nous tombe tout rôti dans la gueule. Parce qu'il n'y aura pas d'oiseau sinon un oiseau de malheur », a-t-il précisé.

En effet, le think tank Camp du peuple s'est fixé trois objectifs majeurs. Il s'agit, entre autres; de rassembler les intellectuels, les penseurs et les chercheurs; de proposer les réflexions et les pistes de solutions aux différents maux qui minent la société congolaise. Il vise, enfin, à accompagner les pouvoirs publics dans l'accomplissement de leurs missions en général et le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en particulier, dans sa quête de solutions pour le bien-être des citoyens ainsi que pour le développement du pays.

Lançant officiellement cette initiative, au nom du président d'honneur de Po

na ekolo, Hugues Ngouélondélé, le coordonnateur général de cette dynamique, Elvis Digne Tsalissan Okombi, est également revenu sur le bien-fondé de cette démarche. D'après lui, le Congo traverse une crise de valeurs due à la corruption, la concussion et la fraude. A cela, s'ajoutent d'autres maux comme le tribalisme, le fanatisme et l'ethnocentrisme.

« La crise de la gouvernance est un problème de valeurs dans un pays où les jeunes, à peine sortis du lycée, portent des costumes et créent des associations politiques en lieu et place d'une inscription à l'université. Cela fait peur. Nous devons faire preuve de courage, de conviction. Nous devons être à la hauteur des attentes de notre société et répondre à ses préoccupations. Nous devons bousculer les codes, rétablir les rêves, faire des réformes ambitieuses pour notre pays », a insisté Elvis Digne Tsalissan Okombi, rappelant la nécessité pour les pouvoirs publics de replacer le peuple au centre de leurs préoccupations.

Notons que cette cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités politiques et des intellectuels. Elle a été marquée par un exposé du Pr Grégoire Lefouoba sur le thème « La fonction sociale de l'intellectuel face au pouvoir ».

Parfait Wilfried Douniama

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Trois millions de dollars pour le département du Pool

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Philip Haskell, a annoncé le 27 août, dans un courrier publié au ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, l'octroi d'un nouveau financement de trois millions de dollars en faveur de la population du Pool.

L'assistance permettra de réaliser les travaux d'entraide communautaire, notamment le dégelage des pistes rurales envahies par la végétation et la réhabilitation des étangs piscicoles abandonnés pendant les événements qu'a connus le département. « Le projet permettra d'améliorer l'accès au marché dans les zones enclavées et de relancer la production dans la zone. Il sera géré par le Programme alimentaire mondial en partenariat avec le ministère et les organisations non gouvernementales », indique le courrier.

En ce qui concerne la situation alimentaire dans le Pool, poursuit le document, elle reste précaire en particulier dans « le pays de Mpan-gala », zone située à l'ouest du département. Toutefois, les agriculteurs ont besoin d'un appui pour reprendre leurs activités.

Notons que l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, en compagnie de la délégation des fonctionnaires du Congrès américain, a été reçu en audience par la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo. Au terme de leur entretien, le diplomate américain a exprimé son ambition de travailler avec le ministère et les partenaires pour apporter de l'aide à la population. Selon lui, la situation du département du Pool est très préoccupante.

Lydie Gisèle Oko

INTERVIEW. AUGUSTE ITOUA

« Le Congo attend du Cpac la préservation de la santé et de l'environnement »

Le directeur général du Comité inter-Etat des pesticides d'Afrique centrale (Cpac) a indiqué, le 26 août, lors d'un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, que son institution apportera son appui au Congo dans la mise en œuvre des projets dans le domaine de la gestion des pesticides.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Après votre tournée au Congo en juillet pour faire connaître votre institution auprès des autorités nationales, peut-on savoir ce que ce pays attend du Cpac?

Auguste Itoua (A. I.) : Le Congo a œuvré activement pour la création du Cpac et attend beaucoup de cette institution qui l'appuie dans la mise à disposition des pesticides de qualité, à travers un système d'homologation commun aux six pays de la Cémac ainsi qu'à la préservation de la santé de la population et de l'environnement par la promotion de l'utilisation rationnelle des pesticides, le développement et la vulgarisation des méthodes alternatives à l'utilisation de ces produits chimiques.

Le Cpac est une institution spécialisée chargée de coordonner les activités de gestion des pesticides en zone Cémac. Sa mission principale est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire dans la sous-région, d'aider les États membres à établir des mesures phytosanitaires compatibles avec les normes internationales et d'assurer leur protection contre les risques découlant de l'importation incontrôlée des produits agrochimiques et des mauvaises utilisations associées.

L.D.B. : Pensez-vous que la sensibilisation des maraîchers à l'utilisation des pes-

des dangers qu'ils encourent lors de l'utilisation des pesticides, permettant ainsi de maximiser leur production agricole tout en se protégeant contre les risques d'intoxication.

activités relatives à la gestion harmonieuse des pesticides ainsi qu'un forum d'échange d'informations entre les divers acteurs de la gestion nationale des pesticides.

L.D.B. : Quelle idée faites-vous des firmes visitées à Pointe-Noire?

A.I. : Tous les produits de protection phytosanitaire utilisés au Congo ne sont pas homologués. Ils n'obéissent pas aux normes de qualité ni de sécurité à l'emploi en Afrique centrale en général et au Congo en particulier. Nous avons rencontré les firmes œuvrant dans la filière pour les amener à s'arrimer aux dispositions réglementaires en matière d'homologation. En revanche, le Cpac s'est présenté aux firmes comme la structure sous-régionale d'homologation des pesticides. Il leur a fourni les dispositions à prendre pour faire homologuer leurs produits et l'accompagnement qu'ils peuvent attendre en guise de facilitation en vue de mettre à la disposition de la population des produits de bonne qualité.

L.D.B. : Quel conseil prodigieriez-vous aux agriculteurs congolais ?

A.I. : Les agriculteurs doivent suivre scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles et de protection phytosanitaire, utiliser les produits homologués, lire l'étiquette des produits et suivre les conseils de sécurité ainsi que d'utilisation à l'emploi en vue de minimiser la dépendance aux produits phytosanitaires et se référer aux encadreurs phytosanitaires de leur localité.

Propos recueillis par L.G.O.



Auguste Itoua

ticides au Congo apportera-t-elle un changement aux agriculteurs congolais?

A.I. : Bien que l'utilisation des pesticides soit la solution idéale pour accroître la production agricole, il n'en demeure pas moins que c'est un poison s'il n'est pas utilisé dans les normes. Ils peuvent mettre en danger la santé de la population et compromettre gravement l'équilibre de l'environnement. Les constats qui ont été faits à ce jour prouvent que les producteurs ou le consommateur final connaissent très peu les produits qu'ils utilisent et encore moins les effets néfastes liés à leur manipulation incontrôlée. Cette sensibilisation pourra permettre aux agriculteurs de prendre conscience

L.D.B. : Quel travail mèneront concrètement les comités de gestion mis en place par le Cpac sur le terrain ?

A. I. : Le Comité national de gestion des pesticides est une structure relais du Cpac qui devra jouer un rôle essentiel dans le système national de gestion des pesticides, dans l'optique de l'harmonisation des procédures de gestion des pesticides en Afrique centrale. Il est un cadre de consultation et de conseil des gouvernements sur la conception et la mise en œuvre de divers aspects de la réglementation des pesticides et des politiques phytosanitaires, de coordination des



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL

+331 44 92 90 90 +336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69 +242 05 522 49 99

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cent quatre-vingt-quatre candidats congolais au concours d'entrée à l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny

Les jeunes congolais, dont cent quatre-vingt et un nouveaux bacheliers et trois licenciés, ont passé, le 27 août à Brazzaville, sous la supervision d'une délégation ivoirienne, les épreuves écrites du concours d'entrée à l'établissement basé à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire.

La deuxième édition du concours d'entrée à l'Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny (INP-HB) a connu la participation de cent quatre-vingt-quatre candidats contre quatre cent-cinquante en 2017.

En effet, les bacheliers venus de plusieurs départements du pays, dont ceux du lycée d'excellence de Mbounda et des lycées interdépartementaux, ont planché, pendant près de quatre heures, sur la culture générale, l'anglais et la culture scientifique. Les résultats de ce concours qui se déroule également dans d'autres pays africains seront connus le 4 septembre, avant la rentrée académique, prévue pour le 10 du même mois.

Quant aux jeunes licenciés congolais, ils ont postulé au centre d'excellence africain qui forme dans les métiers du bâtiment et travaux publics ainsi que le traitement des eaux, dont l'entrée se fait sur dossier et sur titre. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a encouragé les cent

quatre-vingt-quatre candidats rassemblés à l'École nationale supérieure polytechnique de Brazzaville. Il s'est félicité du fait que les postulants viennent de tous les horizons, y compris des classes renforcées de Pointe-Noire.

« L'année dernière, c'était uniquement les bacheliers et cette année, ils ont aussi ouvert la voie à quelques licenciés. C'est un établissement d'excellence où il y a plusieurs nationalités. Nous sommes le premier pays d'Afrique centrale à être sélectionné et l'année dernière, nous avons envoyé trente-sept étudiants qui se comportent très bien au regard des rapports que nous recevons. Nous espérons que cette année, nous aurons au moins cent places mais le tout dépendra des résultats de cet examen », a-t-il espéré.

Les Congolais font bonne mine à l'INP-HB

Selon lui, cette opération est le fruit de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Congo, notamment de

l'accord signé entre les ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique des deux pays. Il a, par ailleurs, reconnu que cet institut proposait trois possibilités, dont les formations professionnelles et l'entrée dans des classes préparatoires. La troisième possibilité permettant aux titulaires des licences de l'Université Marien-Ngouabi de rentrer directement sur dossier et sur titre dans les écoles de l'INP-HB.

« Nous visons de faire la même chose avec l'université de Cocody qui est à Abidjan. Nous avons le même projet avec le Sénégal, l'accord est pratiquement prêt pour que les étudiants congolais aient accès à ce qui se fait de mieux. Aujourd'hui, beaucoup de nos jeunes vont dans de nombreux pays par leurs propres moyens en général, malheureusement ils ne vont pas toujours dans les meilleurs établissements », a conclu le ministre, précisant que c'est une première étape d'une longue politique à mettre en place pour tirer les meilleurs bénéfices de la coopération internationale.

Selon la partie ivoirienne, sur les trente-sept pensionnaires congolais de l'année dernière, trente-cinq sont admis en classe supérieure. Certains



sont les premiers de leurs classes. Un membre de la délégation s'est plaint du fait que cette année, ils ne sont que cent quatre-vingt-quatre candidats. Ce qui pourrait compromettre les chances du Congo puisque lorsqu'il y a moins de candidats, il y aura moins d'admis. Du côté congolais, l'on justifie ce faible taux de participation par des lenteurs administratives dans la délivrance des pièces. Créé en 1996, l'INP-HB compte, entre autres, l'École supérieure d'agronomie, l'École supérieure d'industrie, l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises, l'École supérieure des mines et de géologie, l'École supérieure

Le Pr Saraka supervisant les épreuves Adiac des travaux publics et l'École de formation continue et de perfectionnement des cadres. « Nous avons un taux d'insertion de 81% pour les six premiers mois et 100% en un an. Nos étudiants ne chôment pas, c'est le constat jusqu'à aujourd'hui. Il y a tout ce qu'il faut pour faire des études correctes : une résidence universitaire d'environ trois mille chambres où nos pensionnaires sont logés », a vanté le Pr Saraka, enseignant à l'INP-HB et chef de la délégation, précisant que dans les pays où la moisson n'avait pas été bonne, le concours s'était arrêté à la première édition.

Parfait Wilfried Douniama

CENTRAFRIQUE

L'Union africaine rencontre les groupes armés

Le panel de facilitateurs de l'Union africaine a entamé, le 27 août, sa troisième mission auprès des groupes armés pour leur présenter un document unique synthétisant les revendications des quatorze groupes armés.

Le processus mené par l'Union africaine doit aboutir au dialogue et au retour à la paix. Des organisations des droits de l'homme et de la société civile ont déjà partagé leur inquiétude quant à la possibilité d'accorder l'amnistie aux chefs de guerre. Cette rencontre doit permettre la signature d'un document commun, mais aussi rassurer les différents acteurs sur la tenue du futur dialogue. Si les quatorze groupes armés acceptent de signer le document, il servira alors de base de négociation avec le gouvernement centrafricain.

L'initiative de l'Union africaine a débuté en juillet 2017 avec la signature d'une feuille de route de sortie de crise, qui tient, elle-même, compte des conclusions du forum de Bangui de 2015.

Un agenda ambitieux qui, en plus de

prévoir la facilitation du dialogue entre les groupes armés et le gouvernement, aborde la question de la décentralisation, du DDR, de la justice transitionnelle ou encore du statut des anciens chefs d'Etat. Par le passé, plusieurs tentatives de médiation ont été menées sans succès en Centrafrique: accord de Sant'Egidio en 2017, forum de Bangui en mai 2015, forum de Brazzaville en juillet 2014...

Malgré ces tentatives, près de 80% du territoire reste sous la coupe de groupes armés et l'autorité étatique ne dépasse guère les faubourgs de la capitale, Bangui. Les groupes armés combattent notamment pour le contrôle des ressources. L'intervention de la France (2013-2016) et de la Mission des Nations unies (Minsca, quelque 12 500 hommes depuis 2014) ont permis début 2016 l'élection d'un nouveau président, Faustin-Archange Touadera. La Centrafrique est embourbée dans un conflit meurtrier depuis 2013. Le renversement du président François Bozizé par l'ex-rébellion de la Séléka avait entraîné une contre-offensive des milices d'«autodéfense» antibalaka, entraînant les 4,5 millions d'habitants dans une spirale de violences.

Yvette Reine Nzaba

TOURNÉE DE THERESA MAY EN AFRIQUE

Le Brexit et la sécurité au menu du déplacement

La Première ministre britannique entamera, ce 28 août, en Afrique du Sud, sa première visite en Afrique qui l'emmènera également au Nigeria et au Kenya pour des discussions consacrées à la sécurité et, dans la perspective du Brexit, au commerce.

Le voyage de Theresa May sera le tout premier d'un Premier ministre britannique en Afrique subsaharienne depuis 2013, et le premier au Kenya depuis Margaret Thatcher en 1988, a annoncé, le 27 août, Downing Street. « Alors que nous nous préparons à quitter l'Union européenne (le 29 mars 2019, ndlr), le moment est venu pour le Royaume-Uni d'approfondir et de renforcer ses partenariats à travers le monde », a déclaré Theresa May, dans un communiqué. « Je suis impatiente de discuter de la manière dont nous pouvons le faire aux côtés de l'Afrique, afin de contribuer à la réalisation

d'investissements importants et à la création d'emplois », a-t-elle ajouté. Autre thème au menu : la sécurité, Theresa May devant « annoncer un soutien supplémentaire pour lutter contre l'instabilité dans toute la région », selon Downing Street.

Au premier jour de sa tournée dans ces trois pays du Commonwealth, la dirigeante conservatrice prononcera au Cap un discours axé sur l'économie. En Afrique du Sud, elle s'entretiendra également avec le président Cyril Ramaphosa et rencontrera des jeunes et des chefs d'entreprise du pays.

Theresa May en profitera pour présenter aux Sud-Africains la cloche du navire britannique SS Mendi, qui fit naufrage en 1917 dans la Manche, avec six cents Noirs en partance pour le front en France, et devenu depuis un symbole des soldats sud-africains ayant combattu aux côtés des Alliés en Europe. Fait insolite : la cloche, qui avait disparu, a été retrouvée en 2017 à Swanage

Pier (sud-ouest de l'Angleterre) dans un sac en plastique par un journaliste de la BBC à la suite d'un coup de téléphone anonyme.

Le 29 août au Nigeria, Theresa May rencontrera le président Muhammadu Buhari dans la capitale fédérale, Abuja, ainsi que des victimes d'esclavage moderne à Lagos, capitale économique du pays. Le jour suivant au Kenya, elle s'entretiendra avec le président Uhuru Kenyatta et rendra visite à des troupes britanniques formant des soldats du continent à la lutte contre les bombes artisanales.

Depuis la décision des Britanniques de quitter l'Union européenne, lors du référendum de juin 2016, Londres multiplie les contacts diplomatiques pour préparer les accords commerciaux qui viendront se substituer à ceux de Bruxelles.

Le ministre des Affaires étrangères britannique, Jeremy Hunt, s'est rendu, à ce titre notamment, en Chine et aux Etats-Unis au cours de l'été.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

AVIS DE RECRUTEMENT

Une entreprise commerciale basée à Brazzaville, recherche une stagiaire pour le poste d'assistante commerciale pouvant aboutir à un emploi.

* Description du poste * : accueillir et renseigner la clientèle (physiquement, par téléphone et email ; prendre les messages et rendez-vous ; tenir la caisse, classer les documents, écrire les correspondances, faire les factures et devis, suivi clients * Exigences du poste * : Bac+2; âgée de 20 à 30 ans; bonne expression en français; maîtrise de l'outil informatique et des réseaux sociaux (Facebook, Whatsapp,...); expérience professionnelle et connaissances en anglais sont des atouts. * Personnalité * : Notion d'équipe, ordonnée et méthodique, sens de l'initiative. toute personne intéressée est priée de nous faire parvenir son CV au plus tard le 30 Aout 2018 à l'adresse mail suivante: wanoungini@gmail.com

POINT DE VUE

Construire ensemble une communauté de destin Chine-Afrique et Chine-Congo encore plus solide

Le Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) se tiendra au début du mois de septembre. Autour du thème « *Chine et Afrique : construire ensemble une communauté de destin encore plus solide par la coopération gagnant-gagnant* », les dirigeants chinois et africains élaboreront ensemble de nouveaux plans visant un développement plus approfondi du partenariat de coopération stratégique global sino-africain dans la nouvelle ère. Le président chinois, XI Jinping, exposera ses nouvelles idées et visions sur la politique africaine, et annoncera de nouvelles actions et mesures à prendre en vue d'une coopération pragmatique plus vigoureuse entre la Chine et l'Afrique. Le président Denis Sassou N'Guesso du Congo prendra part à ce Sommet et effectuera une fois de plus une visite d'État en Chine.

La construction d'une communauté de destin pour l'humanité constitue une conception importante lancée par le président XI Jinping au XIX^e Congrès national du Parti communiste chinois (PCC). Ayant partagé heur et malheur et tissé une amitié profonde à travers leur coopération et solidarité, la Chine et l'Afrique se sont liées par un destin commun depuis de longues dates. A l'heure actuelle, le monde traverse une période de grandes progressions, de profondes transformations et de vastes réajustements. Le développement de la Chine, de même que la conjoncture du continent africain, connaissent également un changement en profondeur. Dans ce nouveau contexte historique, la construction conjointe d'une communauté de destin sino-africaine plus solide par un dialogue plus renforcé et une coopération plus approfondie entre elles correspond au courant de notre époque et aux intérêts communs des peuples, et jouera certainement un rôle de guide et servira d'exemple dans l'action de la construction d'une communauté de destin pour l'humanité.

La coopération entre la Chine et l'Afrique, dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la Route », offre une plate-forme majeure à la construction d'une communauté de destin plus solide entre elles. Fondée sur le principe de décider ensemble, d'exécuter ensemble et de gagner ensemble, l'initiative « la Ceinture et la Route » s'associe étroitement au programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, à l'Agenda 2063 de



l'Union africaine et aux stratégies nationales de développement des pays africains, et s'applique à renforcer la connectivité de politiques, d'infrastructures, de commerce, d'investissement

Au cours des dernières années, la coopération amicale entre la Chine et le Congo s'est développée vigoureusement, devenant ainsi un modèle de la coopération sino-africaine. Suite

La construction d'une communauté de destin pour l'humanité constitue une conception importante lancée par le président XI Jinping au XIX^e Congrès national du Parti communiste chinois (PCC)

et de cœur des peuples entre les différents pays. Ce qui contribuera non seulement à intensifier les liens d'amitié et de coopération sino-africains pour qu'ils aillent à un niveau plus élevé, mais aussi à promouvoir l'interconnexion entre les pays africains eux-mêmes afin de créer un marché plus élargi et un espace de développement plus étendu permettant ainsi à ces derniers d'être mieux positionnés dans l'économie mondiale et la gouvernance globale à travers leur intégration accélérée sur un pied d'égalité dans le processus de mondialisation.

à la visite au Congo du président XI Jinping, en 2013, le président congolais Denis Sassou N'Guesso a effectué deux visites d'État en Chine en 2014 et 2016. Ces échanges de haut niveau ont largement renforcé la confiance politique mutuelle entre les deux parties et jouent un rôle d'architecte dans le développement des relations entre les deux pays. Les relations sino-congolaises sont portées aujourd'hui à la hauteur du partenariat stratégique global. Par ailleurs, le Congo figure parmi les quatre pays pilotes de la coopération sino-africaine sur la coopération de ca-

pacité de production et partenaires privilégiés de la coopération sino-africaine en matière d'aviation régionale. Lors du Sommet de Beijing et de la visite d'État en Chine du président Denis Sassou N'Guesso, les deux chefs d'État feront des échanges approfondis sur le raffermissement du partenariat de coopération stratégique global sino-africain comme sino-congolais et procéderont à la signature d'une série d'accords, donnant une nouvelle perspective à la coopération bilatérale.

Récemment, la coopération pragmatique sino-congolaise a porté des fruits abondants dans de différents secteurs. Les projets d'infrastructure exécutés conjointement par les deux parties, tels que aéroports, routes, ponts, ports, centrales électriques, travaux de télécommunication, hôpitaux, écoles, habitations ont amélioré le bien-être du peuple et promu sensiblement le développement économique et social du Congo. Parallèlement, la coopération sous forme d'investissement ne cesse de croître dans les secteurs de pétrole, de mine, d'agriculture, de matériaux de construction, de finance, etc. La Banque sino-congolaise pour l'Afrique prend une part active dans les activités économiques et commerciales du Congo. Les travaux préliminaires de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire, entrepris conjointement par les deux pays, se déroulent dans d'heureuses conditions. Cette zone servira d'une plate-forme importante pour la coopération sur la capacité de production des deux pays.

Aujourd'hui, la coopération sino-africaine et sino-congolaise se trouve sur un nouveau point de départ marqué par une tâche de restructuration et de modernisation. C'est une nécessité liée aux intérêts de développement des deux parties et une exigence naturelle de l'évolution de cette coopération elle-même. Nous sommes convaincus qu'à la lumière de l'esprit du Sommet de Beijing du FCSA, la coopération pragmatique sino-africaine et sino-congolaise va connaître une meilleure progression de qualité et d'efficacité, allant de haute vitesse à haute qualité, et poser des pas fermes sur la voie vers la construction d'une communauté de destin Chine-Afrique et Chine-Congo toujours plus solide.

Ma Fulin, ambassadeur de la République populaire de Chine en République du Congo

Ma Fulin, ambassadeur de Chine au Congo

DIPLOMATIE

Emmanuel Macron évoque des sujets clés de sa politique étrangère

Le président français a, dans un discours annuel devant les ambassadeurs de France réunis le 27 août à Paris, passé en revue plusieurs préoccupations dont l'aide au développement, la réforme du G7, l'accord de Paris sur la Libye et l'environnement.

« Redonnons à notre politique d'aide au développement une ambition nouvelle », a déclaré Emmanuel Macron qui a réitéré sa volonté de donner une « ambition nouvelle » à l'aide apportée par la France aux pays en développement, qui progressera d'un milliard d'euros en 2019. « Après une longue période de baisse » de l'aide publique française au développement, « le budget 2019 comptera un milliard d'euros en autorisations d'engagements supplémentaires », a-t-il souligné, confirmant une annonce faite en février dernier.

Et appelant à faire de cette aide « une véritable politique d'investissement solidaire », le président a promis « une nouvelle dimension partenariale (...) pour mieux associer la société civile, la jeunesse, les entreprises, les diasporas ». Il a annoncé une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour entériner la trajectoire d'aide annoncée ainsi que « des réorganisations profondes » autour de l'Agence française de dé-

veloppement.

Cette promesse ne surprend guère puisque dès le début de son mandat, en mai 2017, Emmanuel Macron s'était engagé à doper l'aide française au développement, tombée à 0,38% du revenu national brut en 2016, pour la faire passer à 0,55% à la fin de son quinquennat, en 2022. Un niveau qui reste toutefois en-deçà de l'objectif international de 0,7% atteint par le Royaume-Uni et l'Allemagne.

La réforme du G7 a été au centre des préoccupations du président français. A ce sujet, il a dit qu'il souhaitait à tout prix réformer le club des pays industrialisés, qui avait affiché ses divisions en juin au Canada, mais aussi renforcer le dialogue entre cette organisation et la Chine, l'Inde et l'Afrique.

Le dernier sommet des pays nantis au Canada s'était achevé sur un fiasco puisque le président américain, Donald Trump, avait rejeté le texte final et s'était lancé dans une virulente diatribe contre le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, sur fond de désaccords commer-

ciaux. « Nous ne devons pas reproduire ce théâtre d'ombres et de divisions qui nous a davantage affaiblis qu'il ne nous a fait avancer », a souligné Emmanuel Macron, précisant qu'il souhaitait que l'on puisse « en renouveler les formats et les ambitions » du G7. Le président français dont le pays

« Une nouvelle dimension partenariale (...) pour mieux associer la société civile, la jeunesse, les entreprises, les diasporas »

assumera la présidence tournante du G7 en 2019, après le Canada en 2018, a ajouté : « Je proposerai d'ici à la fin de l'année aux autres pays membres une réforme en lien avec les Etats-Unis qui prendront après nous la présidence du G7 en 2020 (...). Nous devons, en restant un groupe cohérent porté par des niveaux de développement et d'exigence démocratiques communs, nouer un dialogue plus fort avec la Chine sur le climat et le commerce, avec l'Inde sur le

numérique, avec l'Afrique sur la jeunesse ».

Créé en 1975, le G7 est un groupe informel de grandes puissances (France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Japon, Canada et Etats-Unis) qui leur permet de discuter d'économie et d'autres thèmes comme la paix, l'environnement et le terrorisme. La Russie avait rejoint ce club après la chute de l'URSS mais elle en a été mise à l'écart après avoir annexé la péninsule ukrainienne de Crimée en 2014. Ce qui fit que le G8 soit redevenu G7.

Parmi d'autres sujets ayant retenu l'attention du président français figurent la situation en Libye, la migration et le commerce. Il a réaffirmé sa détermination à faire avancer l'accord conclu en mai à Paris entre les différents acteurs libyens, qui prévoit notamment d'organiser des élections en décembre. « Je crois très profondément à la restauration de la souveraineté libyenne (...) Dans ce pays devenu le théâtre de tous les intérêts extérieurs, notre rôle est de réussir à faire cheminer l'accord de Paris de mai dernier », a déclaré Emmanuel Macron devant deux cent cinquante ambassadeurs.

S'agissant de l'épineuse question des migrants, le président a insisté

que la seule manière de maîtriser les flux migratoires passait par une politique européenne coordonnée. Ce que la Hongrie et l'Italie, deux « opportunistes » de l'Europe qui profitent de ses subventions mais en refusent les contraintes, ne veulent rien savoir. « Ce qui arrive en Italie nous l'avons produit politiquement par notre absence de solidarité (...) Est-ce que cela excuse les discours xénophobes, les facilités ? Je ne le crois et je crois d'ailleurs que ces mêmes xénophobes n'apportent aucune solution au mal qu'ils dénoncent », a poursuivi Emmanuel Macron.

Il a évoqué la nécessité de réformer l'Organisation mondiale du commerce par des discussions entre Europe, Japon, Etats-Unis et Chine et invité les représentants de ces pays à tenir une première réunion sur le sujet en marge du Forum sur la paix que Paris organisera le 11 novembre. Le président français a, par ailleurs, souhaité que les ambassadeurs oeuvrent pour « les biens communs », en menant une « diplomatie environnementale » et pour l'éducation, notamment celle des jeunes filles en Afrique.

Nestor N'Gampoula

ZIMBABWE

Mugabe félicite Mnangagwa

L'ancien président zimbabwéen a salué, le 26 août, son successeur pour son investiture en tant que président du pays pour les cinq prochaines années.

Emmerson Mnangagwa a succédé à Robert Mugabe après sa démission en novembre dernier des suites d'une intervention militaire qui a mis fin à ses trente-sept ans au pouvoir. Robert Mugabe a adressé ses félicitations dans une lettre lue à voix haute par Emmerson Mnangagwa lors de sa cérémonie d'investiture au National sports stadium d'Harare.

Dans cette lettre, l'ancien chef de l'Etat explique que lui et son épouse Grace n'ont pas pu honorer leur invitation à la cérémonie pour des raisons de santé. « Merci pour l'invitation adressée à mon épouse et moi-même. Ma femme est à Singapour et ne se sent pas bien et je suis moi-même incommodé. J'envoie donc ma fille (Bona) et son mari pour nous représenter. Sincères félicitations », a indiqué Robert Mugabe dans sa lettre.

Le président zimbabwéen élu, Emmerson Mnangagwa, a prêté serment le 26 août pour son premier mandat de cinq ans devant le juge en chef, Luke Malaba.

« Moi, Emmerson Dambudzo Mnangagwa, jure qu'en tant que président du Zimbabwe, je serai fidèle au Zimbabwe et observerai, respecterai et défendrai la Constitution et toutes les autres lois du Zimbabwe », a-t-il déclaré, en prêtant serment.

Son investiture au National sports stadium a eu lieu après que la Cour constitutionnelle a rejeté, le 24 août, la demande du leader de l'opposition, Nelson Chamisa, qui cherchait à invalider les résultats de l'élection présidentielle du 30 juillet.

Selon la Commission électorale du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa l'avait emporté sur Nelson Chamisa par 50,67% des voix contre 44,3%. L'opposant a contesté les résultats en dénonçant diverses irrégularités électorales. Cependant, la Cour suprême a rejeté sa demande, déclarant qu'il n'avait pas fourni de preuves pour appuyer ses accusations de fraude.

Xinhua

FRANCOPHONIE

La ministre rwandaise des Affaires étrangères promet sa candidature au Liban

Louise Mushikiwabo a séjourné du 26 au 27 août, à Beyrouth, où elle espère bénéficier du soutien des autorités libanaises pour sa candidature au poste de secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a-t-on appris de sources concordantes.

La visite officielle de deux jours a permis à la cheffe de la diplomatie rwandaise de rencontrer les responsables libanais pour se présenter et leur exposer ses projets pour l'OIF, selon l'Agence de presse nationale. Elle a notamment rencontré le président de la Chambre des députés, Nabih Berri; le Premier ministre désigné, Saad Hariri; et le ministre par intérim des Affaires étrangères, Gebran Bassil.

Depuis l'annonce de sa candidature au poste de secrétaire exécutive de la Francophonie, la ministre rwandaise des Affaires étrangères a effectué une tournée dans le cadre des pays membres de l'OIF en vue d'engranger des soutiens auprès d'eux.

Le 13 juillet dernier, Louise Mushikiwabo avait été reçue par le président de la République du Congo. A l'issue de son entretien



Louise Mushikiwabo

avec le chef de l'Etat congolais, elle avait indiqué que le président Sassou N'Guesso l'avait exhortée, une fois élue à la tête de l'OIF, « à améliorer la visibilité de l'Afrique au sein de cette organisation ». « L'Afrique est aujourd'hui le cœur de la Francophonie. Nos pays ont réalisé beaucoup d'investissements depuis plusieurs années dans l'éducation, la culture francophone. L'Afrique peut encore apporter quelque chose à cette organisation », avait-elle dit.

Le sommet de la Francophonie aura lieu en octobre, en Arménie. Il donnera l'occasion aux chefs d'Etat

d'élire le successeur de Mikaëlle Jean, secrétaire générale de l'organisation depuis novembre 2014.

Lors du sommet de l'Union africaine tenue du 1er au 2 juillet à Nouakchott, en Mauritanie, le président rwandais, Paul Kagame, s'était assuré du soutien de ses pairs à la candidature de sa ministre des Affaires étrangères à la tête de l'OIF. Quant à la France, elle appuie depuis quelque temps cette démarche qui permettrait de ramener la direction de l'OIF en Afrique, après quatre ans de mandat de l'actuelle secrétaire générale.

Créée en 1970 pour incarner la solidarité active entre ses soixante-quinze Etats et gouvernements, l'OIF s'intéresse principalement à la jeunesse et à son rôle dans la révolution technologique actuelle. Les pays membres de l'organisation représentent plus d'un tiers des Etats membres des Nations unies et rassemblent une population de plus de huit cent quatre-vingt-dix millions de personnes, dont deux cent vingt millions de francophones. L'OIF s'attache à organiser des événements politiques et à construire des coopérations multilatérales profitables aux nations francophones.

Nestor N'Gampoula

HOMMAGE

Jackson Babingui chante Jacques Loubelo

Il y a vingt et un ans, la chanson «Congo» de Jacques Loubelo, dans une voix chaude de soprano, était diffusée sur toute l'étendue du territoire national, essaimant des mots de concorde, de paix et de fraternité. Aujourd'hui, son interprétation par Jackson Babingui, dans un album intitulé «Tribute to Loubelo», scelle cet hymne à sa juste valeur dans l'hommage rendu à l'artiste disparu.

Jackson Babingui, artiste engagé au sommet de son art, avec maturité, revisite fidèlement l'essence musicale du répertoire riche et varié du vocaliste surnommé «Le Brassens congolais» et adulé dans tout l'ancien royaume Kongo. C'est un grand défi qu'il a osé prendre en interprétant dix reprises des refrains les plus célèbres de Jacques Loubelo et en lui consacrant un onzième titre en hommage. Loin d'éclipser l'auteur, l'artiste-interprète, avec une version très proche, a réussi un tour de force en réunissant les voix talentueuses de toutes les générations d'un continent pour saluer l'immense œuvre de conscientisation par les textes de l'artiste disparu le 25 septembre 2013, à l'âge de 73

ans. Le résultat est palpable dans le contenu numérique de cet album, déjà disponible sur toutes les plates-formes de téléchargement. Pour l'heure, il a la particularité d'être en format Clé USB et non sous format CD.

Jackson Babingui, poly-instrumentiste formé à l'école de Biks, réussit son pari. En solo, avec sa voix mélodique de velours ou en compagnie d'artistes tels que Fredy Massamba dans «Ntima Luaka», Papa Wemba dans «Lisanga na biso», Zongo Soul ou Clotaire Douley, le travail est remarquable. De ces douces mélodies surgit la nostalgie de son pays, la République du Congo. Elle offre à l'artiste-interprète aux traits d'éternel adolescent, devenu Parisien il y a déjà

un quart de siècle, ne laissant rien paraître des angoisses d'une âme tourmentée, une forte envie de renouer ainsi avec ses racines. Rappelons que Jackson Babingui a participé entre 1989 et 1992 à de nombreuses aventures dans le domaine du gospel avec le groupe Les Anges de Brazzaville et le musicien Phil Foster. Il a également le grand mérite d'avoir accompagné, à la guitare basse, Rita Marley de passage à Brazzaville pour un concert de soutien au peuple de l'Afrique du Sud sous le joug de l'apartheid. A ce jour, il a à son actif, les albums «Tatamana», «Wa», un single avec le medley 242, puis «Bizaleli» sorti en 2012.

A écouter absolument !

Marie Alfred Ngoma



MUSIQUE RELIGIEUSE

Deux groupes des deux Congo épatent le public à Brazzaville

Le frère Michel Bakenda et la sœur Ruth Pala de Kinshasa ainsi que les groupes Schammah et Worship Time de Brazzaville ont enflammé, le 26 août au Palais des congrès, les spectateurs venus nombreux suivre le concert organisé par «Les Amoureux du Christ».



Le frère Michel Bakenda ; le public / Adiac

Le public a répondu massivement au rendez-vous dénommé «Adorons Jésus», au point que bon nombre de personnes n'ont pas pu franchir la salle de spectacle ni même la cour du Palais des congrès. Certaines n'ayant pas pu trouver de place assise sont restées debout jusqu'à la fin du concert, poussant des cris de joie à l'Eternel des armées.

Quatre groupes ont été invités, deux de la République démocratique du Congo et deux de la République du Congo. Ils ont montré, à travers des louanges et adorations, l'amour de Dieu et ses bienfaits.

Selon les organisateurs, ils avaient reçu les instructions du Seigneur d'organiser gratuitement cet événement. « On ne le regrette pas que ce concert soit gratuit, nous avions seulement obéi aux instructions

divines. Le retour de tout cela, c'est Dieu qui sait. La bible dit que le Seigneur est redevable de personne, Dieu lui-même a réservé une part pour chaque personne qui s'est investie. Pour nous, l'objectif est atteint, parce que dans une foule, il y a des gens qui ne connaissent pas le Seigneur Jésus-Christ. Ceci est un projet qui date de plusieurs années, Dieu nous avait vraiment orientés sur le choix des invités », a fait savoir Christelle Ibata, l'une des organisatrices de ce concert.

Tour à tour, les élus de Dieu ont magnifié le nom de Jésus-Christ à travers des chants et danses, adressant au Seigneur, avec la participation du public, leur expression d'amour. Des voix et des mains se sont levées vers le ciel pour glorifier Dieu.

Le groupe Worship Time du frère Emmatis Boko a emmené le public à louer l'Eternel avec la chanson «Ekoyebana to eza yayo eh...». « Ce n'est pas la foule qui nous importait mais si beaucoup de personnes viennent au Seigneur et que le service arrive à produire son impact, nous dirions que l'objectif est atteint. Le but de ce concert est que les gens comprennent que l'amour de Dieu s'exprime par un don gratuit, nous voulons que ces gens repartent avec un témoignage. Nous prions un Dieu qui agit, un Dieu qui parle. La bible déclare qu'il a tant aimé le monde il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle », a-t-il rappelé.

Star de l'événement, le frère Michel a emporté le public dans une dimension spirituelle. Parmi les chansons qu'il a proposées, il y a celles qui figurent dans son album intitulé «Dieu de ma vie», notamment «L'amour est une personne», «Boulamou eleki ebelé», «Sala gai boulamou». Il a déjà produit un album avec la sœur Rachele intitulé «Un Cœur au tour du trône».

Quant à la sœur Ruth Pala et au frère Yvon Mizidy du groupe Schammah, ils ont également conquis la salle en exaltant l'amour de Jésus par leurs chants d'adoration et de louanges. Signalons qu'en prélude à ce concert, les artistes ont animé, le 25 août, à Brazzaville, une conférence de presse annonçant cet événement.

Rosalie Bindika

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

Les entraîneurs congolais prêts à reprendre le flambeau

Guy Lavoie, l'expert canadien, a recommandé le 26 août, au terme d'un stage qu'il vient de diriger à Brazzaville, aux participants de transformer les connaissances reçues en compétences.



La photo de famille des officiels et participants / Adiac

Le stage de formation des moniteurs de premier niveau fédéral a été lancé, le 20 août, au gymnase Maxime-Matima, à Makélékélé. L'expert canadien a mis à profit son troisième passage à Brazzaville pour leur communiquer le savoir-faire. « C'est pour la troisième fois que je suis avec vous pour former les entraîneurs. Je vous ai vu évoluer. Il y a eu des grands changements. Dans deux ou trois ans, il y aura encore des grands changements. Nous avons le sentiment du devoir accompli. Le travail a été fait. Vous avez maintenant des connaissances. Il faut maintenant les transformer en compétence. Une fois que vous avez utilisé ces nouvelles informations, vous deviendrez les entraîneurs compétents », a recommandé Guy Lavoie.

Les bénéficiaires ayant reconnu que cette formation leur a permis d'élever leur niveau de pratique auprès de l'expert, lui ont promis de faire autant dans leur club afin de réussir leur évaluation d'amener les gymnastes de l'initiation à la performance.

Dans son mot d'orientation, François Bakana l'a rappelé. La direction tech-

nique nationale établira une évaluation sur le savoir reçu au cours de ce stage à partir de la saison prochaine. « A chaque formation, correspond un objectif en termes de compétences pédagogiques et techniques. Chaque stagiaire devrait désormais établir un programme détaillé ainsi que le volume horaire global de formation des gymnastes dans son club », a précisé le président de la Fédération congolaise de gymnastique (Fécogym). Il a, par ailleurs, annoncé l'organisation des autres stages : celui en faveur des femmes dans le jugement et à l'encadrement des autres disciplines gymniques pratiquées dans notre pays, ainsi que le stage en gymnastique aérobique, le mois prochain. « Je ne cesse de féliciter votre fédération. Nous gérons vingt-sept fédérations mais la Fécogym s'est toujours démarquée des autres de par ses initiatives. Elle s'est inscrite dans la dynamique du ministre des Sports qui prône la formation », a souligné, pour sa part, Merlin Brice Lepebé, le directeur général des Sports à la clôture de cette session de formation.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 5^e journée, 4^e division, groupe Ouest
Lippstadt fait match nul chez la réserve de Cologne (0-0). Titulaire, Exaucé Andzaouana a été remplacé à la 90^e mn. Lippstadt est 9^e avec six points.

Allemagne, 6^e journée, 4^e division, groupe Nord
Redhen s'incline sur le terrain du Weiche Flensburg (1-2). Remplaçant, Francky Sembolo est entré à la 77^e mn, alors que le score était acquis.

Azerbaïdjan, 3^e journée, 1^{re} division
Kévin Koumbemba ouvre le score à la 25^e mn pour Sabail, vainqueur 2-1 sur le terrain de l'Inter Bakou : un enchaînement contrôle-frappe du gauche. A la 50^e, il double la mise de près et du droit. Les deux premiers buts dans le championnat azéri pour l'ancien Amiénois.

Dzon Delarge, titulaire, et Qarabag sont tenus en échec à domicile par Netchi (1-1). L'international congolais a été remplacé à la 87^e mn. Rappelons que Qarabag est encore engagé en préliminaires de la Ligue Europa face au Sheriff Tiraspol (défaite jeudi dernier au match aller, retour jeudi prochain à domicile).

Danemark, 7^e journée, 1^{re} division

Remplaçant au coup d'envoi, Emmerson Illoy-Ayyet a vu ses coéquipiers encaisser deux buts face à l'OB Odense aux 35^e et 45^e+1. Entré à la pause, il stabilise la défense mais ne peut empêcher la défaite du Vejle-Kolding (0-2).

Angleterre, 5^e journée, 3^e division
Pas de vainqueur entre Blackpool et Accrington (1-1). Christopher Mafoumbi est resté sur le banc, tandis qu'Offrande Zanzala est entré à la 73^e. Une grosse occasion à la 76^e avant de provoquer le corner de l'égalisation de son équipe à la 93^e.

Belgique, 5^e journée, 1^{re} division
Sans Francis N'Ganga (sur la liste des départs) ni Messie Biatoumoussoka (réserve), Charleroi chute à domicile face à Courtrai (0-2).

Belgique, 5^e tour de la Coupe Lommel et Scott Bitsindou, titulaire, se qualifient sur le terrain du Lierse Kempenzonen (3-2).

Niels Bouekou est entré à la 68^e lors du succès de l'Union-Saint-Gilloise face aux Pirates de Merksem (3-0).

Ecosse, 3^e journée, 1^{re} division
Et de 3 défaites pour le FC Dundee, battu à Saint-Johnstone



Kévin Koumbemba, entouré par ses coéquipiers, a inscrit un doublé victorieux face à l'Inter Bakou (DR)

(0-1). Titulaire, Karl Madianga a été remplacé à la 82^e.

Ecosse, 3^e journée, 2^e division
Passe décisive de Yannick Loemba sur le 2^e but de Dundee United. L'équipe de l'ancien joueur d'Ostende bat Partick Thistle 3-1. Et monte sur le podium avec 6 points.

Roumanie, 6^e journée, 1^{re} division
Double buteur lors de la 5^e journée, Juvhel Tsumou était titulaire lors du déplacement d'Hermannstadt sur la pelouse du Dinamo Bucarest (1-2). L'international congolais est à l'origine de l'égalisation de son équipe. Il est ensuite injustement expulsé pour deux cartons jaunes très sévères : une main au visage sur un duel aérien avec Popescu à la 55^e puis un coup de coude supposé sur ce même Popescu, qui en rajoute beaucoup, à la 56^e. Injuste mais décisif, puisque son équipe encaissera un nouveau but à la 93^e.

Espagne, 1^{re} journée, 3^e division, groupe 3
Peralada débute sa saison par un match nul à Sabadell (2-2). Yhoan Andzouana était titulaire au poste d'ailier gauche. Remplacé à la 87^e mn.

Espagne, 1^{re} journée, 3^e division, groupe 4

Le Balompédica Linense l'emporte 2-0 sur le terrain du Real Murcie (2-0). Sans Baron Kibamba, non retenu dans le groupe.

Israël, 1^{re} journée, 1^{re} division
Le Bnei Yehuda s'incline sur le terrain du MS Ashdod (0-1). Mavis Tchibota était titulaire et a joué toute la rencontre. Sans Clevid Dikamona, absent de la feuille de match, le Bnei Shaknin partage les points avec l'Hapoel Ra'anana (0-0).

Israël, 1^{re} journée, 2^e division
Romaric Etou était titulaire lors de la défaite du Beitar Tel Aviv sur le terrain de l'Hapoel Katamon (0-1).

Pays-Bas, 2^e journée, 2^e division
David Sambissa était titulaire lors de la victoire de Cambuur face à la réserve de l'AZ Alkmaar (2-1).

Portugal, 3^e journée, 2^e division
Gaïus Makouta et Covilha s'inclinent sur le terrain de Varzim (1-3). Le milieu franco-congolais a joué l'intégralité du match.

Suède, 19^e journée, 3^e division
Ravy Tsouka Dozi et Västerås l'emportent 3-1 à Carlstad United. L'international congo-

lais a été averti à la 35^e mn. A la suite de ce succès sur son dauphin, Västerås reste en tête avec quatre points d'avance.

Suisse, 5^e journée, 2^e division
Lausanne prend un point à Schaffhausen (1-1). Igor Nganga a été remplacé à la pause, sur blessure.

Ligue 1, 3^e journée
Premier point de la saison pour Caen, auteur du nul 1-1 à Nantes. Prince Oniangué et Brice Samba junior étaient titulaires. Appliqué défensivement, le capitaine normand n'est pas parvenu à se projeter, mais a sorti quelques ballons chauds. Dans les cages, le natif de Linzolo s'est fait peur sur une mauvaise passe en retrait de (26^e), mais a été attentif sur sa ligne et dans les airs. Battu en fin de match sur un penalty de Sala.

Sans Arnold Bouka Moutou, absent du groupe, Dijon humilie Nice à l'Allianz Riviera (4-0). Le DFCO est 2^e du classement, derrière le PSG, avec 9 points.

Fodé Doré n'était pas dans le groupe angevin, battu au Parc des Princes (1-3).

Morgan Poaty est resté sur le banc lors du match nul concédé par Montpellier face à Saint-Etienne (0-0). Bryan Passi n'était pas dans le groupe.

Camille Delourme



Prince Oniangué, le capitaine de Caen, au duel aérien face au FC Nantes (Sébastien Salom Gomis/AFP)

NÉCROLOGIE

Mmes Béatrice Kwale Mandungu, Laurence Yimbou, Rita Dacosta et Judès Ngatsié, Trésor Massamba, Didi Loyindo, Alfred Mpumbu ainsi que Samy Kiese, les familles Kwale, Loyindo, Limbaya et Ekili ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur, tante et nièce Jolie Nadine Massamba, le samedi 18 août 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 22 de la rue Kitengué, quartier La glacière à Bacongo.

Samedi 1^{er} septembre 2018

-8h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

- 13h : départ pour le cimetière de Ma campagne.

Que son âme repose en paix.

Pour tout contact : 00242 05 016 67 92.

**COMMUNIQUÉ**

À l'occasion du 45^e jour après le rappel à Dieu de l'âme de sa chère épouse, Mme Moundélé-Ngollo née Obondo Godélive, le général Benoît Moundélé-Ngollo Mouandzola Pama remercie sincèrement :

-S.E.M. le président de la République, chef de l'Etat et son épouse, la première dame, Mme Antoinette Sassou N'Guesso ;

-Les membres d'honneur du Parti congolais du travail ;

-Le roi Makoko et tous les notables chefs coutumiers ;

-Les frères d'armes ;

-Les parents, amis et connaissances ;

pour le soutien très remarquable, l'assistance morale, physique et financière dont ils ont fait montre lors du décès de sa chère épouse survenu à Brazzaville, le 14 juillet 2018.

Il rappelle, en outre, à toute cette grande famille que 45^e jour sera commémoré ce 29 août 2018 dans la piété et en continuant à recommander à Dieu, le Tout-Puissant, l'âme de sa chère épouse pour un repos éternel à travers des messes d'actions de grâce qui seront dites dans certaines paroisses connues du couple.

**PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DU COLONEL ALAIN BERTRAND AOUÉ**

-Mercredi 29 août :

18h arrivée du corps à l'aéroport Maya-Maya par le vol régulier Air France, suivie du dépôt du corps à la morgue municipale de Brazzaville.

-Jeudi 30 août :

9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h 00 : départ du corps pour le domicile.

Vendredi 31 août :

9h00 : recueillement à la place des AET suivi d'une exposition à l'esplanade de l'Hôpital central des Armées Pierre-Mobengo
12h00 : messe de requiem en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé ;
14h00 : départ pour le cimetière privé VIP Bouka
16h00 : retour et fin de cérémonie.



Le pasteur Freddy William Eboungou Italy et l'église Rocher blanc tabernacle ont la profonde douleur d'annoncer au corps du Christ, le décès de la bien-aimée soeur Nadège Nguouani née Gassila,

le jeudi 23 août 2018, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au quartier Manianga (arrêt de bus dépôt, Réf. carrière terre-jaune).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les familles Niakekele et Mapoumba informent parents, amis et connaissances du décès de Modeste Niakekele (Modrivo), le 24 août 2018 au CHU de Brazzaville.

Le deuil se tient au n° 104 de l'avenue de France (en face de l'école primaire Saint-Vincent B). Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Les familles Ossoka et Amboua ont le profond regret d'annoncer à Mme Yvonne Issakoyeleyo à Ossonga (Owando), Arnaud Mandza, les familles Owonda, Boma et Donga, Clarisse Wando à Oyo, les parents amis et connaissances le décès brutal de Nestor Assounga, survenu le 23 août, à

Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 120, rue Mbé Talangai, quartier Manhattan. Référence : arrêt manguier grand lavage dans la rue Ndolo.

La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.

**IN MEMORIUM**

28 août 1997

- 28 août 2018

Voici aujourd'hui vingt et un ans que Mme Suzanne Diantessa était arrachée à l'affection des siens.

En ce triste anniversaire Jean - Gabriel Koubeba, Alphonse Diamoneka, Roger Loupet (agent des Dépêches), Eric Loupet, Philomène Bazenga, les enfants Loupet ainsi que ses petits fils et filles gardent

une pensée pieuse pour sa mémoire et prient tous ceux qui l'ont connue de partager son souvenir.

Maman ! Invisible à nos yeux mais présente dans nos cœurs !



Wilfried Olo, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Amboulou et Obondo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, Guelord Fransnel Amboulou, survenu le 15 août 2018 à l'hôpital de base de Talangai.



La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 177, rue Ombélé à Talangai (Ngamakosso).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél:

E-mail.: regie@iesaepecnesaebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



LUTTE CONTRE EBOLA

Plus de trois mille personnes vaccinées

Au total 3591 personnes dont 1822 à Mabalako, 761 à Béni, 887 à Mandima et 121 à Oicha ont été vaccinées dans le Nord-Kivu, depuis le lancement de l'opération le 8 août.

La vaccination figure parmi les stratégies de la riposte qui s'organise sur le terrain sous le leadership du gouvernement, aidé par ses partenaires, pour combattre l'actuelle épidémie, la dixième du genre déclarée depuis le 1er août en République démocratique du Congo, dans la province du Nord-Kivu.

L'opération de vaccination contre Ebola est celle dite en ceinture. Elle ne cible que les prestataires des soins qui sont les plus exposés car en contact avec les malades et les contacts des contacts. Pour ce qui est de la situation épidémiologique de la maladie à virus d'Ebola, en date du 25 août, le ministère de la Santé publique révèle qu'au total cent onze cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont quatre-vingt-trois confirmés et vingt-huit probables. Six cas suspects sont en cours d'investigation. S'agissant des cas confirmés, quatre nouveaux cas ont été



Un centre de traitement d'Ebola

rapportés, dont trois à Béni et un à Mabalako. Par ailleurs, deux décès de cas confirmés ont été rapportés, dont un à Béni et un à Mabalako.

Signalons qu'une équipe d'hygiène a désinfecté et fermé un dispensaire dans la zone de santé de Béni après que celui-ci a rapporté trois cas, dont

deux confirmés et un probable. La commission eau, hygiène et assainissement et biosécurité

s'occupe notamment de la distribution des équipements de protection individuelle aux

est responsable des mesures visant à enrayer la transmission des maladies infectieuses à d'autres personnes et aux agents de santé. Ainsi, elle

agents de santé, de l'installation des points d'eau chlorée et de la désinfection des ménages et formations sanitaires.

Blandine Lusimana

RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Des kits scolaires pour les albinos et enfants vulnérables

Le geste sera posé, au courant de la semaine, par la Fondation Mwimba-Texas (FMT), dans le cadre de ses activités ordinaires menées chaque année depuis ses vingt ans d'existence.

La FMT s'apprête à organiser une cérémonie de distribution des kits scolaires aux enfants albinos et autres issus des familles démunies, en âge scolaire. L'objectif poursuivi par est d'amoinrir leurs soucis ainsi que ceux de leurs familles respectives, au commencement de l'année scolaire.

Cette activité, soutient le président de l'ONG des albinos, le catcheur Alphonse Mwimba Texas, est motivée par la vision selon laquelle, tout enfant, qu'il soit albinos ou non albinos, issu de famille riche ou pauvre, a droit à l'éducation. « *Le souci, pour notre Fondation, est de soutenir*

autant que possible les albinos dans leur scolarité ainsi que dans d'autres activités visant à assurer leur vie quotidienne, dans l'objectif de faciliter leur intégration dans la société, en étant utile », a-t-il expliqué.

Dans ces kits, l'ONG va également ajouté des crèmes solaires, des vaselines pures et autres produits disponibles, en vue de permettre aux albinos de se protéger contre les rayons du soleil, surtout en ce moment de réchauffement climatique où ces rayons sont devenus plus virulents.

Une vision qui demande des moyens

La FMT qui venait de fêter, en juin dernier, ses vingt ans d'existence, reste le précurseur dans les actions de sensibilisation et de la défense des droits des albinos en RDC. Elle mène, dans ce cadre, beaucoup d'activités chaque année et son président inter-

vient dans les différents problèmes qui lui sont posés par les albinos et leurs familles. Mais pour répondre positivement à toutes ces sollicitations, cela demande beaucoup de moyens. C'est donc le sens des différents appels que son promoteur lance à travers ses interventions dans les médias, pour solliciter l'apport des personnalités de bonne foi et institutions qui souscrivent à cette démarche philanthropique. L'essentiel des financements des activités de l'ONG provenait des revenus des combats de catch de son président, dont l'âge avancé ne permet plus d'être très actif dans ce sport.

Malgré ces difficultés, la FMT ne compte pas déroger à ce qu'elle considère comme une obligation, de mener toutes ses activités ordinaires prévues au cours de l'année.

Lucien Dianzenza

RENONCEMENT À UN TROISIÈME MANDAT

Les jeunes du Haut Katanga satisfaits de la décision de Joseph Kabila

Le respect de la Constitution par le chef de l'Etat a été au centre des échanges que le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, a eus le 27 août, avec les jeunes de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), aile Bruno Tshibala.

Le membre du gouvernement a expliqué à son auditoire la portée salutaire de la décision prise par Joseph Kabila qui n'aura été motivée, selon lui, par autre chose que la sauvegarde de la paix. Une paix qui, jusqu'il y a peu, était menacée par les fauteurs de trouble qui tenaient à se servir de la candidature du chef de l'Etat à la présidentielle de décembre pour justifier leurs actes prémédités de subversion, a-t-il poursuivi.

L'occasion a été donnée au ministre de féliciter le sens élevé de paix que nourrissent les jeunes de l'UDPS/Tshibala, estimant qu'ils ont fait preuve de conscience patriotique lors des moments critiques que le pays a traversés en cette année électorale sur fond des appels récurrents à la révolte. Pour leur part, ces jeunes ont, à travers leur coordonnateur, pris l'engagement de

veiller constamment au maintien de la paix dans leur entité en étouffant dorénavant toute velléité subversive partout où elle pourrait se déclarer. Auparavant, l'officiel congolais avait conféré, le 23 août, avec les délégués des partis politiques de la majorité présidentielle, membres du Front commun pour le Congo et la communauté Luba. Ils ont rendu un hommage appuyé au chef de l'Etat pour son sens élevé de patriotisme pour avoir réussi à mettre tout le monde ensemble dans la paix afin que les élections qui pointent à l'horizon soient un grand moment de célébration de la concorde et de l'unité nationales. « *C'était une promesse ferme qu'il a faite et à laquelle nous n'avons pas cru, même l'opposition n'y avait pas cru* », a déclaré l'un d'eux, Mande Mutombo. Avec la communauté Luba, il était aussi question pour Félix Kabange Numbi d'expliquer à ses hôtes l'importance de la décision prise par le chef de l'Etat de ne pas briguer un mandat supplémentaire anticonstitutionnel. Les Luba du Haut Katanga ont salué également avec joie cette décision, convaincus qu'elle élève encore davantage leur propre communauté.

B.L.

PRÉSIDENTIELLE

L'opposition mal embarquée

Alors qu'elle était, jusqu'il y a peu, aux premières loges pour réclamer la tenue effective des élections jusqu'à en faire une de ses priorités, l'opposition congolaise paraît, curieusement, ne plus afficher la même ferveur à moins de quatre mois de ce grand rendez-vous historique...

C'est sur un ton mesuré et parfois hésitant que les leaders de l'opposition évoquent désormais la problématique électorale, laissant transparaître des ambivalences qui trahissent finalement leur peur à affronter les urnes. Cette perplexité est révélatrice de l'impréparation qui les a caractérisés tout au long d'un processus électoral auquel ils n'ont pas cru et qui, aujourd'hui, est en passe d'atteindre son épilogue. C'était sans savoir que le Congo s'était résolument engagé dans un processus politique irréversible censé déboucher sur la première alternance démocratique et historique via un troisième cycle électoral voulu crédible, transparent

et inclusif. Un pari qui est en train d'être tenu.

Plutôt que de se préparer en conséquence, de poser les bases d'un succès électoral futur à travers l'implantation de leurs forces politiques et la sensibilisation de leurs électeurs potentiels, les leaders de l'opposition ont passé leur temps à interférer dans le travail de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) dont les différentes propositions en rapport avec le processus électoral étaient souvent rejetées, sans commune mesure. De l'accord de la cité de l'Union africaine du 18 octobre 2016 à celui du Centre interdiocésain ayant prévu la mise en place d'une transition politique sous le mode de cogestion du pays (Pouvoir-Opposition), cette famille politique aura joué un rôle de sape en tentant, par toute sorte de subterfuges, de bloquer le processus politique qui était mis en branle.

Une opposition distraite

Après moult tergiversations sur le chronogramme électo-

ral publié par la Céni, elle a fini par accepter l'échéance du 23 décembre pour la tenue des élections générales. Dans la foulée, les leaders de l'opposition ont réorienté leur lutte vers la limitation constitutionnelle du mandat du chef de l'Etat. Ils en ont fait un sujet de fixation au point d'oublier leurs engagements en tant que responsables des partis et regroupements politiques dont l'organisation à la base posait problème. Ils avaient, pour ainsi dire, mis toutes leurs énergies dans cette quête de refus d'un troisième mandat de Joseph Kabila, allant jusqu'à ameuter les puissances étrangères qui ont pris faits et cause pour eux. C'était sans compter avec Joseph Kabila qui, prenant tout le monde de court, renoncera à briguer un mandat supplémentaire à leur grande désillusion.

Face à cette nouvelle donne, il fallait vite se trouver de nouveaux repères, peaufiner de nouvelles stratégies en rapport avec l'acte inattendu posé par le président de la

République qui s'est aussitôt choisi un dauphin. Trop tard pour l'opposition qui s'est laissée prendre au piège. Elle est tombée corps et biens dans les mailles des filets qui lui ont tendus par Joseph Kabila. Ce dernier, en bon stratège, les avait longtemps bercés dans l'illusion d'un troisième mandat pour y renoncer à la dernière seconde. Les opposants n'ont hélas pas su décoder l'énigme à temps, écartelés toujours entre deux avions, en quête des appuis extérieurs, oubliant de préparer leur électoral ni de réunir les moyens financiers requis en prévision d'une campagne électorale qui s'annonce âpres et rude.

Un refus poli...

A l'opposé, la majorité présidentielle s'était déjà, de longue date, mise au pas comme en témoignent les nombreuses campagnes de sensibilisation menées à la base par son parti-phare, le PPRD. Implantée dans presque tout le territoire national, la majorité présidentielle muée en Front commun pour le Congo dispose, par

ailleurs, d'un aéronef acquis sur fonds propres destiné à faciliter le déploiement de ses cadres dans le Congo profond. Elle est quasiment prête à aller aux élections. Une posture qui ne sied pas aujourd'hui à l'opposition visiblement déboussolée et pas du tout disposée à affronter un tel challenge.

Sans une préparation de l'électorat en amont, sans moyens financiers conséquents, sans grande logistique, sans un programme commun ni un candidat consensuel, elle sait qu'elle part perdante de ces joutes électorales. « *Qui veut aller loin, ménage sa monture* », dit l'adage. Un précepte que les leaders de l'opposition n'ont hélas pas su intégrer dans leur agir politique. Et comme pour se dédouaner et se donner une bonne conscience, ils multiplient des stratagèmes subtilement concoctés pour chercher à boycotter les élections avec, à la clé, des préalables que certains analystes décryptent, d'ores et déjà, comme un refus poli d'aller aux urnes.

Alain Diasso

INVALIDATION DES CANDIDATURES

Les premiers recours déposés à la Cour constitutionnelle

Antoine Gizenga et Samy Badibanga, dont les candidatures à la présidentielle ont été rejetées respectivement pour défaut de signature et de nationalité d'origine, ont été les premiers à se jeter dans l'eau, le 27 août, en saisissant de manière régulière la Haute juridiction.

C'est tôt dans la matinée que les militants et sympathisants du Parti lumumbiste unifié (Palu) ont investi le siège de la Cour constitutionnelle à Kinshasa, dans la commune de la Gombe. Le dépôt de la requête en contestation de la décision de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) déclarant irrecevable le dossier d'Antoine Gizenga comme candidat du regroupement Palu et Alliés à la présidentielle a été, pour eux, un événement autant que le jour où il fit acte de candidature. « *Nous savions que ce qui a été dit par rapport à la motivation de la dé-*

cision n'est pas fondé (...) Nous croyons que la Cour constitutionnelle va suivre notre demande », a déclaré Didier Mazenga, coordonnateur en charge des questions juridiques du Palu. Chants et slogans à la gloire du patriarche Antoine Gizenga (94 ans) ont ponctué ce moment d'hystérie collective. Les membres du collectif d'avocats du candidat s'étaient chargés de transmettre à qui de droit cette requête.

Même scénario ou presque avec Samy Badibanga dont les avocats ont également effectué le déplacement de la Cour

constitutionnelle munis d'éléments de recours. Le candidat invalidé croit avoir de bonnes raisons de revendiquer, estimant que la Céni a examiné son cas avec beaucoup de légèreté. Alors que la Céni soutient qu'après avoir perdu sa nationalité d'origine, l'ex-Premier ministre n'avait droit qu'à une nationalité d'acquisition et ne pouvait recouvrer totalement cette nationalité, ce dernier brandit un arrêté signé par le ministre de la Justice dans lequel il recouvre sa nationalité congolaise. « *Il a suivi la procédure prévue par la loi congolaise lors-*

qu'on a acquis une nationalité étrangère et qu'on veut retrouver celle d'origine. Il a eu tous les documents dont l'arrêté ministériel et le certificat de nationalité signés par le ministère de la Justice. Sur la base de tout cela, il est allé en Belgique. Il a fait une renonciation formelle auprès de la commune et un certificat lui a été établi. Dès lors qu'il a déjà recouvré sa nationalité d'origine, on ne peut pas dire qu'il n'a qu'une nationalité d'acquisition », s'est insurgé un membre du collectif d'avocats soutenant la cause de l'ex-Premier ministre.

Dernier à clôturer la liste des candidats à la présidentielle ayant déposé leurs recours ce 27 août à la Cour constitutionnelle, c'est Jean-Pierre Bemba par l'entremise de ses avocats et de la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), Eve Bazaïba. Des nombreux militants et sympathisants du MLC avaient fait le pied de grue aux abords du siège de la haute Cour, at-

tendant la sortie des avocats commis à la tâche. Banderoles, calicots et vuvuzelas ont été au rendez-vous. « Bemba président », n'arrêtaient de chanter ses partisans qualifiant de fantaisiste l'invalidation de leur leader, ce dernier ayant été déjà acquitté par la Cour pénale internationale dans l'affaire principale de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Par conséquent, estiment-ils, la subornation des témoins qu'évoque la Céni pour l'écartier est de nul effet puisque liée à la cause principale.

Notons qu'après la saisine par les candidats invalidés de la Cour constitutionnelle, il s'en suivra la notification à la Céni des arrêts de la Cour rendus après le traitement des recours. Du 12 au 18 septembre, la Céni devra prendre en compte les décisions de cette juridiction et le cas échéant, modifier les listes des candidats. La publication définitive des listes des candidats est fixée au 19 septembre.

A.D.

« Nous savions que ce qui a été dit par rapport à la motivation de la décision n'est pas fondé (...) Nous croyons que la Cour constitutionnelle va suivre notre demande »

CAN 2019

Les vingt-six Léopards convoqués pour affronter le Liberia

Le sélectionneur du onze national, Florent Ibenge, a rendu publique la liste des joueurs présélectionnés pour le match de la deuxième journée de son groupe des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2019.

La République démocratique du Congo (RDC) sera opposée, le 9 septembre au Liberia. En première journée, les Léopards avaient dominé, le 10 juin 2017 à Kinshasa, les Diables rouges du Congo Brazzaville par trois buts à un. Pour cette deuxième journée, les Léopards seront privés de leur fer de lance en attaquant, Cédric Bakambu, actuellement top-scorer à Beijing Gouan, dans le championnat chinois. Il ne dispose pas d'un passeport biométrique congolais pour rejoindre l'équipe nationale. « Les pré-convocations ont été faites avant et en heure. Il y a un problème avec Cédric, parce qu'il n'a pas un passeport biométrique. On a changé les passeports quand on voulait jouer les matchs amicaux contre le Nigeria et la Tan-

zanie. Des matches que Cédric a ratés. Comme il n'a pas de passeport, il ne sait pas se déplacer », a déclaré Florent Ibenge à ce sujet.

Quant au capitaine Chancel Mbemba, il ne pourra pas être là, blessé lors du premier match amical de son nouveau club, Porto du Portugal. Il est donc indisponible pendant plusieurs semaines. Le défenseur Marcel Tisserand (Wolfsburg/Allemagne) et le milieu défensif Aaron Tshibola (Aston Villa) n'ont pas été convoqués par Florent Ibenge. L'on note aussi les absences de Gaël Kakuta (Rayo Vallecano/Espagne) et Yannick Bolasie déjà revenu de sa blessure mais qui ne joue pas depuis le début de la saison, lui qui vient à peine de signer à Aston Villa (D2 Anglaise), Frabice Nsakala (Alanyaspor/Turquie).

Trois gardiens de but sont présélectionnés pour cette rencontre, notamment Antony Mossi Ngawi (Chiasso/D2 Suisse); Matampi Al Anzar/Arabie Saoudite) et Nathan Mabruki (DCMP). Les défenseurs retenus sont Djo



Les Léopards de la RDC 2018

Issama (Mazembe); Djuma Shabani (V.Club); Jordan Ikoiko (Guingamp/France); Glody Ngonda (V.Club); Arthur Masuaku (Westham/Angleterre); Bobo Ungenda (Primerio do Agosto/Angola); Wilfried Moke (Konyaspor/Turquie); Christian Luyindama (Standard de Liège/Belgique) et Yannick Bangala (V.Club).

Les milieux de terrain convo-

qués sont Nelson Munganga (V.Club); Chikito Lema Mabidi (Raja de Casablanca/Maroc); Neeskens Kebano (Fulham/Angleterre); Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre); Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique); Fabrice Lwamba Ngoma (V.Club). Enfin, les attaquants appelés sont: Firmin Mubele Ndombe (Toulouse/

France); Junior Kabananga Kalonji (Astana/Kazakhstan); Meschac Elia (Mazembe), Jonathan Bolingi (Mouscron/Belgique); Benik Afobe Tunani (Stoke City/D2 Angleterre); Britt Assombalonga (Middlesbrough/D2 Angleterre); Chadrac Akolo (Stuttgart/Allemagne) et Jordan Botaka (Saint-Trond/Belgique).

Martin Engimo

MERCATO

Yannick Bolasie en prêt à Aston Villa

L'attaquant international congolais a quitté Everton, où il n'entraîne plus dans la philosophie du coach portugais, Marco Silva, pour être prêté à une équipe de deuxième division anglaise jusqu'à la fin de la saison.

Gravement blessé, peu après son arrivée en 2016 chez les Toffees en provenance de Crystal Palace (ligaments croisés), Yannick Bolasie est resté éloigné de terrain pendant plus d'une année. A son retour, il a joué quelques matchs vers la fin de la saison dernière avec Everton mais le club a aussi changé de coach. Aussi a-t-il été mis sur la liste des joueurs à transférer. En dépit de sollicitations diverses en Angleterre et aussi en Turquie (Fenerbache et Galatasary), il a voulu rester à Everton. Le mercato en Angleterre s'est donc clôturé avant qu'il

ne trouve un autre club en Premier League. Comme il ne pouvait pas partir pour la Turquie pour des raisons familiales, il n'a plus trouvé une issue qu'en Premiership en signant à Aston Villa. Il a déclaré faire de son mieux et tout donner pour aider Villa à revenir en Premier League (D1

anglaise).

A propos du choix de Bolasie de partir de la Premier League en Championship, le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, a indiqué que le joueur l'avait appelé pour demander conseil, quelques semaines avant de trouver un accord de transfert. « Mon



Yannick Bolasie à Aston Villa jusqu'à la fin de la saison

conseil a été tout simple. Il faut qu'il joue, s'il n'a pas la possibilité de jouer à quoi ça sert de rester à Everton ? Mais à ce moment là, il m'a dit qu'il va rester, parce que ceux qui sont là ne sont pas meilleurs que lui et à force de travailler, il va finir par jouer », a-t-il confié à Times. cd. Mais finalement, Bolasie a décidé de partir, visiblement à son corps défendant. « Si on ne te laisse pas la chance de t'exprimer, vaut mieux aller ailleurs », a continué Florent Ibenge pour qui, la décision de Bolasie de ne pas quitter l'Angleterre était bonne. « Je pense que vous n'êtes pas sans savoir que ce gars a été blessé pendant une année. Après la blessure, il a besoin de certitude, s'expatrier pour aller découvrir une autre culture, s'adapter à d'autres choses, c'est encore du temps perdu, alors qu'à Aston Villa, il reste dans son environnement bien connu et il va pouvoir gagner du

temps de jeu, avec l'envie qu'il a de rejouer et de venir en équipe nationale même s'il va jouer une seule minute », a-t-il argué.

A 29 ans, Bolasie se relance en D2 anglaise, avec l'optique de gagner du temps de jeu, aider le club à retrouver l'élite du football anglais et naturellement travailler pour revenir en sélection de la République démocratique du Congo (RDC) qui dispute les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se jouera au Cameroun, en 2019. Il voudrait certainement améliorer ses statistiques avec les Léopards où il a seize sélections et sept buts marqués. Il pourrait figurer sur la liste des joueurs présélectionnés de la RDC pour défier le Liberia, le 9 septembre à Monrovia, en deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2019.

M.E.

PROMOTION DE JEUNES TALENTS

Roland Carton plaide pour le soutien des artistes congolais

Le promoteur culturel, Roland Mavoungou, dit Roland Carton production, a lancé son cri du cœur à l'intention des responsables des sociétés exerçant dans la capitale économique et à toute personne de bonne volonté, au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville

Roland Carton production est engagé depuis onze ans dans la production de jeunes artistes, des groupes de danse et de théâtre. Mais, malgré sa volonté, a-t-il dit, il éprouve d'énormes difficultés pour concrétiser sa vision de faire connaître les jeunes artistes congolais en général et ceux de Pointe-Noire en particulier qui évoluent dans l'ombre. « Ma vision depuis 2007 est de travailler avec les jeunes artistes qui ne sont pas connus pour les propulser au haut niveau. Malheureusement, nos demandes de sponsoring pour la production des jeunes restent

toujours lettre morte dans la majorité des bureaux des sociétés de la place que nous contactons et cela tue l'art congolais. Cependant, nous sommes souvent indignés de constater que lorsqu'un artiste étranger arrive au Congo pour une production, toutes les sociétés sont derrière lui pour le soutenir », a déploré Roland Carton qui a ajouté que si Roga-Roga, Trésor Mvoula et Kevin Mbounadé Mbenga n'étaient plus là, on ne parlera plus de la musique congolaise.

Face à cette situation, il a lancé un appel aux personnes de bonne volonté pour l'accompagner. « Je lance un appel aux différentes sociétés de la place pour nous venir en aide par le sponsoring de nos événements afin de nous permettre de soutenir ces jeunes congolais. Ils veulent bien porter haut l'étendard de l'art congolais à l'extérieur à travers la musique, la danse, le théâtre, le sport comme le font les jeunes d'autres pays qui excellent

aujourd'hui en musique au niveau international », a-t-il martelé.

Roland Carton a encouragé les jeunes artistes et les groupes religieux à persévérer dans le travail. Il se dit disponible afin de monter avec eux des projets de production. « Le succès n'est pas forcément synonyme de la magie. Il vient au bout de l'effort. Serge Ibaka a commencé au Congo et aujourd'hui, il porte très haut le drapeau du Congo au niveau international. Je suis à votre service, je ne vous demande pas l'argent. Notre souci, c'est d'avoir des partenaires afin de multiplier les productions pour promouvoir votre savoir-faire », a-t-il renchéri, avant de remercier son conseiller artistique Olof Keye et la société Airtel pour leur soutien lors de son premier spectacle organisé à Pointe-Noire.

Souignons que Roland Carton a commencé son action à Brazzaville en 2007 avant



Roland Carton/Adiac

de s'installer depuis quelques années à Pointe-Noire. Sur place, il a lancé officiellement ses activités cette année par l'organisation de la première édition Romaine- Tchibinda, une cérémonie d'hommage à sa défunte grand-mère. Plusieurs groupes de théâtre et de danse, des jeunes artistes qui font du coupé-décalé et du ndombolo ont concouru. Le

vainqueur de cet événement, le groupe 4BJ (Ndombolo) est actuellement en studio avec le promoteur en vue de la réalisation de son premier maxi single. L'événement était honoré par la présence du directeur départemental de la Culture et des arts de Pointe-Noire, Fabien Obongo.

Charlem Léa Legnoki

SLAM ET PERCUSSION

Diofel initie les enfants de la rue

Le slameur ponténégrin anime, depuis le 7 août, un atelier destiné aux enfants en situation de rue suivis par le Samusocial. L'activité qui vise à susciter en eux le talent artistique sera clôturée le 30 septembre, avec une restitution qui aura lieu dans l'enceinte de cette structure.

Outre le slam et la percussion, les enfants apprennent aussi le rap et le chant. Trois semaines après le lancement de l'atelier,

des talents se sont déjà révélés. Diofel a confié avoir été surpris dès le départ par leur bonne mémoire. « J'ai proposé un exercice qui consiste à raconter sa journée, ses rêves, ses pensées. C'est surprenant de voir comment ils s'expriment, comment ils sortent des choses. Il y en a qui peuvent parler pendant longtemps avec les moindres détails », a-t-il fait savoir. Ces enfants ayant pour la plupart des dif-

ficultés à écrire et parler français, l'atelier se base sur des séances pratiques qui se font en lingala et kituba, des langues qu'ils maîtrisent mieux.

Les participants apprennent à construire des phrases, faire le choix des mots qu'ils doivent retenir et dire en suivant le rythme de la percussion ou de la bande rythmique. « Le but c'est de titiller la fibre artistique de chacun pour voir naître des chanteurs, slameurs et

rappeurs. Les séances sont principalement pratiques pour leur permettre de s'exprimer en utilisant les mots qu'ils ont pour pouvoir dire des choses sans être violents, parce que les enfants de la rue sont confrontés à un univers où c'est le plus fort qui gagne », a-t-il dit. Les exercices auxquels des éléments sont ajoutés au fur et à mesure pour rendre, entre autres, les textes plus poétiques, ont permis de découvrir qui est plus à l'aise dans le slam, le rap ou le chant. Bien connu du public ponténégrin, Diofel est l'un des talents sûrs du slam congolais. Avant cet atelier, l'artiste s'est produit en concert, en juillet dernier, dans un restaurant de la place. Il a présenté quatorze titres parmi lesquels « Je ne crains rien », « Au commencement », « Mamie la prostituée » et « Wayoye » qui évoque les douleurs causées par les pluies, les souffrances des démunis habitant le libodo (vasière).

L'artiste a commencé sa carrière avec le chant (R&B) dans le groupe Les lovers, à Pointe-Noire, avant de se retrouver dans La Section, groupe de rap qui réunissait des jeunes congolais et gabonais partis pour

suivre leurs études au Sénégal où il s'est découvert une passion pour le slam. « Le slam est arrivé comme un espèce de fédérateur entre la chanson et le rap. Je parle beaucoup plus que je chante. Le slam en lui-même ce n'est pas uniquement la déclamation, c'est un passage entre ton écrit dans ta chambre et la scène. J'ai l'habitude de dire qu'il y a autant de façon de slamer qu'il y a des slameurs », a-t-il expliqué.

Diofel est actuellement en studio pour un premier enregistrement qui se fait avec l'appui du collectif Mobembo. Il a dit avoir une préférence pour le leave et la scène. « Je ne suis pas trop studio, je préfère la scène parce que c'est un peu plus vrai. Là au moins tu as les émotions et tu sais comment tu les retranscris. Tu vois le sourire et tu interagis. Mais en même temps, les gens ont besoin de support », a-t-il fait savoir.

Concernant les difficultés des artistes du paysage et d'ailleurs souvent marginalisés de par leurs choix, il les a encouragés à continuer de croire et de s'exprimer.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Diofel et les participants à l'atelier de slam au Samusocial

VIE DES PARTIS

Le bureau politique du MAR réuni en session extraordinaire à Pointe-Noire

Les assises convoquées par décision du 18 août ont eu lieu 25 août, sous les auspices du président national du parti, Roland Bouiti-Viaudo.

La rencontre s'est ouverte par l'observation d'une minute de silence en mémoire du vénérable Bernard Makaya, membre du bureau politique du Mouvement action et renouveau (MAR), décédé en juillet dernier, à Pointe-Noire. Dans son adresse pour la circonstance, Roland Bouiti-Viaudo a renouvelé ses félicitations aux membres de son parti pour la participation aux festivités du 58e anniversaire de l'indépendance du Congo, remerciant également les membres du bureau politique du MAR pour les actions qu'ils ne cessent de mener auprès des fédérations en vue du fonctionnement régulier et harmonieux des organes in-



Les membres du bureau politique du MAR/Adiac

termédiaires et de base de ce parti. Poursuivant son propos, l'orateur a rappelé les grandes lignes du message à la nation du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 14 août. Il a invité le bureau politique à vulgariser le contenu de ce message dans les fédé-

rations ainsi que celui du 30 décembre 2017 devant le parlement réuni en congrès. Les participants à la réunion ont mis un accent sur les questions auxquelles le président de la République accorde une attention particulière, notamment la paix sur l'ensemble

du territoire national, la bonne gouvernance, la lutte contre les antivaleurs et autres. Ils ont salué l'évolution positive de la situation dans le département du Pool et invité Frédéric Bintsau à s'impliquer dans l'opération de ramassage des armes, la démobilisation

et la réinsertion des ex-combattants. Le bureau politique du MAR a encouragé le gouvernement à poursuivre avec efficacité et détermination les négociations avec le Fonds monétaire international en vue de conclure un accord devant permettre au Congo de relancer durablement son économie. Il a réaffirmé leur engagement à travailler aux côtés des autres forces de la majorité présidentielle et accompagner le président de la République et son gouvernement dans l'œuvre de la construction du pays.

Notons qu'au cours de ces retrouvailles, les membres du bureau politique du MAR ont été informés des divers points abordés pendant la conférence de presse animée le 22 août, à Brazzaville, par le collège des présidents des partis de la majorité présidentielle.

Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE KARATÉ

Les Diabes rouges attendus à Kigali

Vingt-et-un karatékas ont été retenus pour défendre les couleurs du Congo à l'échéance sportive continentale prévue, du 28 août au 2 septembre, au Rwanda.

Après plusieurs mois de préparation, l'équipe nationale de karaté est prête pour le Championnat d'Afrique de la discipline, à en croire son sélectionneur, Me Hubert Engambe, ceinture noire 5^e dan. « Les athlètes retenus pour cette compétition continentale sont connus. Ils sont vingt et un, toutes catégories confondues : juniors, seniors messieurs et dames en kata et en kumité », a-t-il indiqué. Seu-

« Quand les karatékas congolais participent à une compétition, notamment au plan continental, ils reviennent toujours, au moins, avec une médaille. Nous allons tout faire pour maintenir le cap »,



La démonstration de kata/Adiac

lement, selon Hubert Engambe, le Congo ne va pas concourir en kata dames par équipe mais plutôt en individuel. L'effectif n'est, en effet, constitué que de cinq dames : deux en juniors et trois en seniors.

« Quand les karatékas congo-

lais participent à une compétition, notamment au plan continental, ils reviennent toujours, au moins, avec une médaille. Nous allons tout faire pour maintenir le cap », a assuré le sélectionneur des Diabes rouges. Dans l'effectif

figure, entre autres, Nardy Bikoka Mbako, deux fois champion d'Afrique de façon consécutive : Dakar 2015 et Yaoundé 2017. Ce championnat d'Afrique sera, par ailleurs, un baptême de feu pour Hubert Engambe, entraîneur et sélectionneur de l'équipe natio-

nale de karaté. Le président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires l'a élevé à ce poste, il y a à peine quatre mois. Le rendez-vous continental de Kigali sera le tout premier sous sa responsabilité même si, rappelons-le, il avait déjà dirigé l'équipe nationale en kata uniquement. Cette fois-ci, sa responsabilité est plus large. Me Hubert Engambe et son équipe ont donc l'obligation des résultats car le déplacement de Kigali est d'une grande importance pour la qualification aux Jeux olympiques de Tokyo, en 2020. La Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires ne souhaite pas manquer ce rendez-vous olympique, dans deux ans, car c'est à peine en 2016 que le karaté a été reconnu comme sport olympique et au Japon, les karatékas du monde feront leur entrée dans l'arène olympique.

Rominique Makaya

LIGUE DE BOXE DE BRAZZAVILLE

Bilan et perspectives

La structure a tenu, le 26 août au siège du Comité national olympique et sportif congolais, son assemblée générale ordinaire au cours de laquelle elle a fait le bilan de la saison écoulée tout en projetant la nouvelle qui pointe à l'horizon.

« La saison écoulée était très satisfaisante parce que nous avons réalisé à 100% toutes nos activités. Nous avons commencé par la tenue du conseil départemental avant d'enchaîner avec

les galas de boxe, les séminaires puis le championnat départemental que nous avons organisé au mois de juillet », a expliqué Elias Mfoudi, le président de la ligue de Brazzaville.

Il a souligné que la coupe de la ville, reportée pour les raisons de calendrier, lancera la nouvelle saison en octobre. En dehors des compétitions de routine, la ligue de Brazzaville entend organiser

d'autres activités en s'appuyant surtout sur des journées de réflexion, en vue de définir les rapports qui lient la fédération, les ligues et les clubs car ils ne sont pas au beau fixe. « C'est souvent ce genre de situations qui nous pose problèmes. Car certains dirigeants n'ont pas la maîtrise des relations existantes entre les fédérations, la ligue et les clubs », a-t-il justifié.

Elias Mfoudi n'est pas allé loin pour en trouver une belle illustration. Le président de la ligue de Brazzaville s'est plaint des absences répétées des membres de la Fédération congolaise de boxe lors des différentes manifestations que la ligue a organisées pendant la saison 2017-2018.

« Nous le constatons encore aujourd'hui. Depuis que la ligue organise ses activités, nous n'avons jamais été assistés par les membres de la fédération alors que nous envoyons régulièrement des correspondances. Et pourtant nous organisons des compétitions pour l'honneur de la fédération », s'est-il plaint.



Le bureau de la ligue de Brazzaville/Adiac

James Golden Eloué

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Les concours d'entrée dans les écoles prévus pour le 17 septembre

Le ministère de tutelle a ouvert, depuis le 16 août jusqu'au 5 septembre, la campagne de dépôt des dossiers pour les trois concours d'entrée dans les lycées techniques et d'enseignement professionnel ainsi qu'à l'institut de formation technique et professionnel de Loudima et les collèges d'enseignement technique.

Pour les candidats de Brazzaville, des informations complémentaires ainsi que les pièces à joindre au dossier sont disponibles à la direction des examens et concours techniques et professionnels. Les postulants de l'intérieur du pays sont priés de se rapprocher des directions départementales.

La Rédaction